

Province de Québec,
MRC de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 11 juin 2024, à 20 h, à l'hôtel de ville situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents, M. le Maire Richard Potvin, la conseillère Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Marco Paquet, Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Patrick Chamberland et Joël Brouillard tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire. Le directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

2024-06-082 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-083 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2024

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2024;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2024 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Dépôt du rapport financier au 30 avril 2024 qui affiche un solde à la caisse de 42 666,62 \$, des dépôts à terme au montant de 518 961,04 \$, un ajustement et des chèques en circulation pour un total de 9 142,32 \$, pour un solde aux livres de 553 425,73 \$. Le total des revenus d'avril se chiffre à 15 374,21 \$ et celui des dépenses à 138 918,70 \$.

Suivi des différents comités par les membres du conseil

Le conseiller Gilles Hébert mentionne que trois pompiers du Service de sécurité incendie participeront à une formation d'opérateur d'autopompe en septembre prochain.

Le conseiller Pier-Yves Chapdelaine explique que la distribution du compost qui s'est tenue le 18 mai dernier a été un succès malgré un achalandage moins élevé que les années précédentes.

Le conseiller Patrick Chamberland décrit les différentes activités prévues le 23 juin prochain afin de célébrer la Fête nationale. Les pompiers profiteront de cette journée pour présenter une activité de prévention incendie. Il ajoute que les préparatifs pour le tournoi de soccer qui se déroulera du 21 au 25 août vont bon train.

M. le Maire explique que le nouveau directeur général de la MRC de Pierre-De Saurel est maintenant en poste et que plusieurs autres postes vacants ont été comblés.

2024-06-084 Paiement des comptes

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 228 205,59 \$ et des comptes payés pour un montant de 68 705,93 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, le directeur général et greffier-trésorier est autorisé à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Dépôt du registre de correspondance du mois de juin 2024 qui détaille la correspondance et le courrier électronique reçus du 10 mai au 4 juin 2024.

Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2023. Tel que requis par le Code municipal, un rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant sera déposé lors de la séance ordinaire du mois de juillet.

2024-06-085 Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2023

Considérant que le rapport financier au 31 décembre 2023 a été présenté aux membres du Conseil par Daniel Tétreault, CPA auditeur;

Considérant qu'une copie de ce rapport a été remise aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer appuyé par Patrick Chamberland et résolu que ce Conseil accepte le rapport financier et le rapport de l'auditeur préparés par Daniel Tétreault, CPA auditeur, dont les états financiers sont rédigés de manière à présenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la municipalité de Saint-David au 31 décembre 2023 et autorise le maire et/ou le directeur général à signer tout document relatif à l'audit 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-086 Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) reddition de comptes finale

Considérant que la Municipalité a pris connaissance des instructions relatives à la reddition de comptes finale dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

Considérant la lettre de confirmation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), datée du 21 juin 2021, confirmant l'admissibilité de la Municipalité à une aide financière totalisant 75 000 \$ dans le cadre du PRABAM;

Considérant que la Municipalité confirme que les travaux à l'hôtel de ville et au dépôt sont complétés conformément aux spécifications du programme de subvention;

En conséquence, Il est proposé par Patrick Chamberland appuyé par Joël Brouillard et résolu, que ce Conseil entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale et réalisés à l'hôtel de ville et au dépôt de la municipalité, c'est-à-dire :

- Le remplacement du revêtement des planchers de l'hôtel de ville;
- L'agrandissement du dépôt de la municipalité;

Atteste que les dépenses encourues et payées pour la réalisation des travaux visés bénéficiant de la contribution gouvernementale ont été octroyés dans le respect des lois, règlements et normes en vigueur incluant le règlement de la gestion contractuelle de la Municipalité;

Transmet la présente résolution ainsi que l'ensemble des documents exigés dans le cadre du PRABAM au MAMH;

Autorise le maire ainsi que le directeur général et greffier-trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-087 Mandat pour reddition de compte finale du programme PRABAM

Considérant l'octroi d'une aide financière d'un montant de 75 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Considérant que la reddition de compte finale du PRABAM oblige la Municipalité à mandater un professionnel en exercice pour réaliser la mission des procédures convenues;

Considérant l'offre reçue de Daniel Tétreault, CPA inc., au prix de 795 \$, plus les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Joël Brouillard appuyé par Marco Paquet, et résolu que ce Conseil accepte l'offre de la firme Daniel Tétreault, CPA inc., au prix de 795 \$ plus les taxes applicables, pour les services professionnels rendus dans le cadre de la reddition de comptes du PRABAM et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-413.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-088 Entérinement de l'entente entre la municipalité de Saint-David et le CPE La Petite Marine

Considérant que la municipalité de Saint-David souhaite prioriser l'accès à des services de garde de qualité pour les enfants résidant sur son territoire;

Considérant que le Centre de la Petite Enfance (CPE) La Petite Marine est un établissement de garde offrant des services essentiels aux familles de la région;

Considérant que cette entente prévoit la fourniture de certains services par la municipalité en échange de cette priorité, incluant, mais sans s'y limiter, l'installation d'airs climatisés, la tonte de la pelouse, et diverses réparations et maintenances nécessaires;

Considérant que cette entente est jugée bénéfique pour la communauté de Saint-David en soutenant les familles locales et en améliorant les infrastructures du CPE La Petite Marine;

En conséquence, il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil entérine officiellement l'entente signée par le directeur général entre la municipalité de Saint-David et le Centre de la Petite Enfance (CPE) La Petite Marine.

Que la municipalité s'engage à fournir les services convenus dans l'entente, notamment l'installation des airs climatisés, la tonte de la pelouse, ainsi que les réparations et maintenances nécessaires, afin de garantir la priorité d'admission des enfants de Saint-David au CPE La Petite Marine.

Que Le directeur général est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de cette résolution et pour garantir que les services fournis respectent les termes de l'entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-089 Remplacement des ampoules brûlées dans les poteaux d'éclairage du terrain de soccer

Considérant que la municipalité de Saint-David accueillera le tournoi de soccer inter-village 2024, du 21 au 25 août prochain, un événement qui rassemblera des équipes de plusieurs municipalités environnantes et attirera un grand nombre de participants et de visiteurs;

Considérant que plusieurs ampoules des poteaux d'éclairage du terrain de soccer sont brûlées;

Considérant que le remplacement des ampoules brûlées est nécessaire pour garantir une visibilité optimale et la sécurité des joueurs et des spectateurs;

Considérant que les Entreprises d'Électricité D.A. Inc. a soumis une proposition pour le remplacement des ampoules brûlées;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise les Entreprises D'Électricité D.A. Inc. à procéder au remplacement des ampoules brûlées au coût estimé de 4 000 \$ et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-701-30-522.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-090 Désignation d'un nouveau membre au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Considérant qu'un des membres du comité consultatif d'urbanisme a quitté le comité;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme doit comporter cinq membres;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linca Cournoyer et résolu de nommer Mme Josée Plamondon, résidente, à titre de membre au comité consultatif d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2022-06-091 Contribution annuelle à l'organisme Loisir et Sport Montérégie

Considérant que l'adhésion de la Municipalité à Loisir et Sport Montérégie permet à la coordonnatrice en loisir d'avoir accès à des informations et services;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Patrick Chamberland et résolu que ce Conseil autorise un montant 114,57 \$, incluant les taxes, pour défrayer le coût de l'affiliation 2024-2025 de la municipalité à Loisir et Sport Montérégie et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-701-20-494.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-092 Autorisation pour la tenue d'un tournoi de soccer sur le terrain du Centre récréatif

Considérant qu'un tournoi de soccer regroupant les jeunes joueurs de plusieurs municipalités doit se tenir sur le territoire de Saint-David du 21 au 25 août prochain;

Il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Joël Brouillard et résolu que ce Conseil autorise la tenue de ce tournoi de soccer sur le terrain du Centre récréatif de Saint-David et autorise la coordonnatrice en loisirs à signer pour et au nom de la municipalité tout document nécessaire à l'organisation de cette activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-06-093 Demande en lien avec une formation d'opérateur d'autopompe

Considérant la demande reçue du directeur du Service de sécurité incendie en lien avec une formation d'opérateur d'autopompe dispensée par l'École nationale des pompiers;

Considérant que cette formation d'une durée de 30 heures sera donnée sur une période de six semaines et que son coût est estimé à 1 800 \$ par participant, excluant les frais de déplacement et de repas;

En conséquence, il est proposé par Joël Brouillard, appuyé par Marco Paquet et résolu que ce Conseil autorise les frais relatifs à une formation d'opérateur d'autopompe pour les pompiers Stéphane Melançon, Maxime Potvin et Jean-Christophe Palardy ainsi que les frais de déplacement et de repas requis. Il est également résolu de verser une rémunération correspondant au taux horaire de pratique des pompiers et d'affecter ces dépenses aux postes budgétaires numéros 02-220-00-454, 02-220-00-310 et 02-220-00-141.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2024-06-094 Levée de la séance

Il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert, que la présente séance soit levée, à 20 h 55.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

Maire

Directeur général et greffier-trésorier